



## La médiation par les pairs à l'école : Train-the-Trainer Formation « Formateur de médiateurs/trices par les pairs » pour les coachs

### 1. Informations générales

---

Le projet « Médiation par les pairs à l'école » permet aux enfants et aux adolescents d'apprendre à réaliser des médiations avec d'autres élèves au sein de leur école.

Afin de pouvoir former de manière autonome au sein des écoles des élèves à devenir médiateurs/trices par les pairs, les coachs, qui ont suivi la formation appropriée dans le cadre du projet (voir concept et document « Formation des collaborateurs/trices du projet et des coachs ») ont besoin d'une qualification en tant que formateur.

Cette formation, proposée sous diverses formes, comprend au total 35 heures (5 jours).

### 2. Objectifs

---

La médiation est en premier lieu une attitude. Les futurs formateurs doivent réfléchir sur leur propre attitude en ce qui concerne la médiation.

Au-delà, ils ont entre autres besoin de connaissances applicables concernant

- les compétences clé de la médiation par les pairs et comment celles-ci peuvent être transmises de manière dynamisante et vivante aux enfants et aux adolescents ;
- les principes de l'éducation non-formelle et sa mise en application dans la formation interne à l'école ;
- la conception méthodique et didactique d'une formation de médiateurs/trices par les pairs ;
- la dynamique de groupe et comment la gérer de manière positive ;
- l'utilisation ainsi que le développement et l'adaptation d'exercices, de méthodes, de jeux de rôle et de séances d'entraînement ;
- les attentes en ce qui concerne le concept de formation spécifique à l'école ;
- leur rôle en tant qu'entraîneur dans le projet de la « médiation par les pairs ».

Les objectifs de la formation des entraîneurs visent à ce que les participant(e)s

- ▶ puissent former de manière appropriée les élèves selon les principes de l'éducation non-formelle ;
- ▶ élargissent leur répertoire méthodique et technique en fonction du groupe-cible ;
- ▶ élaborent un concept de formation personnel pour la formation des enfants ou des adolescents (contenus, méthodes, matériel) ;
- ▶ approfondissent leur attitude médiative et qu'ils aient recours à cette attitude lors des formations ;
- ▶ puissent assumer leur rôle en tant que formateur au sein du projet.

### **3. Méthodes - notamment accompagnement pratique**

---

La formation des coachs pour devenir entraîneur de médiateurs/trices par les pairs repose sur l'expérience pratique. L'apprentissage axé sur l'expérience, l'action et l'exercice est au premier plan. Le transfert des expériences issues de la formation vers la mise en pratique de chacun est une étape centrale. La gestion des exercices et des jeux de rôle adaptée à la situation revêt une importance particulière.

Pour garantir le plus haut niveau d'approche pratique, la formation comprend les éléments suivants de l'accompagnement pratique :

- les coachs restent actifs pendant leur phase de formation en ce qui concerne le travail avec les (futurs) médiateurs/trices par les pairs et dirigent de manière autonome les séances d'entraînement ;
- lors de cette pratique, les coachs sont accompagnés par un(e) formateur/trice mandaté(e) par le SCRIPT. L'accompagnement pratique est discuté en amont et en aval en mettant l'accent sur les aspects suivants :
  - planification et réalisation des différentes séances d'entraînement ;
  - réflexion sur les objectifs d'apprentissage et de développement individuels ;
  - évaluation sous les aspects de la conception de la médiation personnelle et du rôle au sein du projet ;
  - définition des étapes suivantes.

Les heures de l'accompagnement pratique peuvent être adaptées selon la situation et l'expérience du coach.

### **4. Contenus**

---

Les contenus suivants sont élaborés, répétés et approfondis :

- ▶ Caractéristiques d'une action médiative ;
- ▶ Médiation et les compétences requises ;
- ▶ Principes de la formation non-formelle ;
- ▶ Planification organisationnelle et mise en application de la formation au sein de l'école ;
- ▶ Rôle et mission des entraîneurs ;
- ▶ Méthodique et didactique d'une formation de médiateurs/trices par les pairs ;
- ▶ Conception de séances d'entraînement individuelles dans un concept global ;
- ▶ Méthodes, jeux et exercices dans la formation de médiateurs/trices par les pairs ;
- ▶ Mise en place et gestion de jeux de rôle ;
- ▶ Gérer/piloter la dynamique de groupe dans le groupe de formation des médiateurs/trices par les pairs ;
- ▶ Gestion des situations difficiles pendant la formation et pendant le développement du projet au sein des écoles ;
- ▶ Exigences en matière de concept de formation ;
- ▶ Réflexion et perfectionnement continu de la pratique personnelle.

### **5. Organisation**

---

Dans les écoles fondamentales, la formation des entraîneurs est intégrée dans le premier cours de formation à l'école, qui est effectué par un entraîneur externe, qui ne fait pas partie de la communauté scolaire. (Extrait concept 2015/2016)



## Annexe 1 : formation modulaire « Train-the-Trainer »

Pour la planification de la formation, les stagiaires TtT choisissent parmi les responsables du projet (accompagnement scolaire, formateur/trice des entraîneurs) un tuteur/trice qui

- les conseille en ce qui concerne le parcours de formation ;
- développe avec eux leur propre niveau de compétences et détermine les objectifs d'apprentissage individuels ;
- réalise éventuellement avec eux les accompagnements pratiques.

Sur la base de cet « état des lieux » individuel, les objectifs et parcours d'apprentissage sont formulés, consignés par écrit, et un plan de formation individuel est élaboré avec le/la tuteur/trice. Les différents modules de formation sont documentés.

La formation se termine par un entretien final et est validée par le SCRIPT et le SNJ.

La participation aux unités « Début » et « Fin » sont obligatoires. Le participant choisit parmi les cinq modules optionnels. La formation complète dure 5 jours (35 heures).

<b>Début obligatoire</b>	Établissement d'un plan de formation TtT individuel avec le/la tuteur/trice	Comptabilisable : <b>2 heures</b>
<b>Module 1 optionnel</b>	Participation à une formation méthodique avec des priorités qui sont en adéquation avec le projet, p.ex. : <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthodes permettant d'acquérir des compétences sociales et une qualification clé</li> <li>• méthodes permettant d'acquérir des compétences communicatives</li> <li>• méthodes de formation de médiateurs</li> </ul> Le groupe-cible des méthodes apprises doit être les adolescents.	Comptabilisable : <b>2 jours</b>
<b>Module 2 optionnel</b>	Accompagnement pratique du stagiaire TtT, p.ex. sous forme de - participation à une rencontre du groupe des médiateurs/trices par les pairs organisée par le stagiaire - participation aux éléments de formation dirigés par le stagiaire au sein de l'école (si une formation interne à l'école a déjà lieu au sein de l'école) Dans le cadre de l'accompagnement pratique, le stagiaire TtT doit gérer différents jeux de rôle de « médiation ». L'accompagnement pratique est discuté en amont et en aval.	Comptabilisable : <b>1- 3 jour (s)</b>  → selon les accompagnements pratiques qui ont eu lieu
<b>Module 3 optionnel</b>	Collaboration permanente dans la formation de médiateurs/trices par les pairs et dans le développement du projet au sein de sa propre école.  → v. annexe 2 : formation modulaire, interne à l'école « Train-the-Trainer »	Comptabilisable : <b>0,5 - 4,5 jour (s)</b>
<b>Module 4 optionnel</b>	Accompagnement d'un entraîneur du projet dans la sensibilisation ou les formations au sein d'une autre école avec réflexion.	Comptabilisable : <b>1 jour</b>
<b>Module 5 optionnel</b>	Collaboration lors d'un ou de deux weekends de formation de médiateurs/trices par les pairs via le SNJ avec nuitée  - après consultation des différents participants avec lesquels la forme spécifique de la collaboration est discutée. Dans le cadre du weekend, quelques séquences de travail, exercices ou instructions de jeux de rôle devraient également être gérés par le stagiaire TtT et discutés avec les entraîneurs du groupe.	Comptabilisable : <b>2 jours ou 4 jours</b>  → selon la contribution convenue et apportée à la formation
<b>Fin obligatoire</b>	Présentation et réflexion du concept de formation individuel en matière de formation des médiateurs/trices par les pairs au sein de l'école : - forme écrite (env. 8 pages) et forme orale (entretien spécifique) - devant 2 - 3 représentants des responsables du projet (si possible de chaque entité : responsables du projet SCRIPT et SNJ, accompagnateur scolaire, entraîneur)	Comptabilisable : <b>3 heures</b>
Cette liste des modules peut être complétée et modifiée selon la situation de projet actuelle.		

## Annexe 2 : formation modulaire, interne à l'école « Train-the-Trainer »

La réalisation de séquences de formation autonomes dans le cadre de la formation interne à l'école est considérée pour les coachs comme une qualification « Train-the-Trainer » dans le cadre du projet « Médiation par les pairs à l'école ».

<p>La formation interne à l'école est réalisée par des entraîneurs du projet ou des coachs qui ont suivi la formation « Train-the-Trainer ». Dans le cadre de la formation, les coachs peuvent assurer de manière de plus en plus autonome des unités de formation et notamment dans le cadre de la formation régulière au sein de l'école <u>et</u> d'au moins un weekend.</p> <p>Ces unités de formation sont d'abord réalisées en pratique par les entraîneurs. Les coachs assurent de manière de plus en plus autonome et responsable les unités d'entraînement.</p> <p><u>Conditions pour la validation de la formation « Train-the-Trainer » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- collaboration active dans le développement et l'accompagnement du projet</li><li>- présence continue à une formation réalisée par des entraîneurs avec une prise en charge de plus en plus autonome d'exercices et de jeux. Volume de la formation = selon le concept</li><li>- dans une deuxième formation : concertation avec l'entraîneur des étapes de formation à réaliser de manière autonome, y compris jeux de rôle.</li><li>- discussion sur les unités de formation réalisées de manière autonome avec l'entraîneur responsable</li><li>- documentation écrite d'une formation (objectifs d'apprentissage, jeux, exercices, méthodes, progrès d'apprentissage et évolution du groupe) et description en détail des étapes de formation réalisées de manière autonome.</li><li>- une réflexion sur la dynamique de groupe et les progrès d'apprentissage des différents participants est également indispensable - aussi pour savoir dans quelle mesure ceux-ci ont impacté la poursuite de la planification et de la réalisation du projet.</li></ul>	<p>Comptabilisable : jusqu'à 4,5 jours</p> <p>→ selon les unités de formations prises en charge de manière autonome et les formations suivies</p> <p>- Clé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 formation - observateur seul = 0,5 jour</li><li>• 1 formation - avec prise en charge de séquences autonomes = 1 jour</li><li>• 2 formations et plusieurs rendez-vous de formation autonomes = 2 jours</li><li>• 3 formations et plus (3x42 heures) avec au moins 50 % de rendez-vous de formations autonomes au cours de la 3<sup>e</sup> formation : = 4,5 jours</li></ul>
--	--